



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

SIDA

Question écrite n° 38097

Texte de la question

M Marcel Wacheux attire l'attention de Mme le ministre delegue aupres du ministre des affaires sociales et de l'emploi, charge de la sante et de la famille, sur les modalites d'application du decret no 88-61 du 18 janvier 1988 pris pour l'application de l'article L 355-23 du code de la sante publique concernant le depistage de facon anonyme et gratuite du virus de l'immuno-deficiencie humaine. Il lui demande en particulier sous quels delais seront designes les etablissements ou services charges du depistage et les mesures qu'elle envisage de prendre pour garantir le principe d'anonymat et de gratuite des consultations.

Données clés

Auteur : [M. Wacheux Marcel](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38097

Rubrique : Sante publique

Ministère interrogé : santé et famille

Ministère attributaire : santé et famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mars 1988, page 1248